

COMMUNIQUE

Aux Parents d'Elèves

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que le Jeudi 22 Mars 2018, a lieu une grève nationale dans la fonction publique, qui est susceptible de perturber la journée scolaire de vos enfants (classe, accueils, cantine...).

Par conséquent, sous réserve que l'enseignant de votre enfant soit gréviste et que vous n'ayez aucune alternative personnelle, pourriez-vous nous faire savoir si votre enfant sera en classe et nous confirmer les inscriptions aux services périscolaires (accueils, cantine...)

Sachant pouvoir compter sur votre coopération, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sincères salutations.

Bien à vous,

Le Maire,
Marjorie ENJELVIN

